

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 2 AVRIL 2024

Présents : M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme BOUBARNE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. BOUNINE), LAMAZERE (pouvoir à M. GROUSSET), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : Mme LEMBEZAT

24 – 54 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 - EAU POTABLE

Rapport présenté par Monsieur CARRERE, conseiller municipal :

Les modalités d'affectation des résultats du compte administratif sont précisées par l'instruction budgétaire et comptable M 49.

Le résultat de fonctionnement est ainsi affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de l'investissement, ce besoin de financement devant être corrigé au préalable des restes à réaliser en dépenses et en recettes. Le surplus éventuel constitue alors une dotation complémentaire, soit pour l'investissement, soit pour le fonctionnement

Il convient par la présente délibération de confirmer les résultats ainsi que leur affectation car en effet lorsque la collectivité vote le compte administratif avant le budget primitif, les résultats sont intégrés dans ce dernier.

Budget Eau Potable :

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Réalisations de l'exercice 2023	<i>Section d'exploitation</i>	1 334 554,24	1 382 522,32	47 968,08
	<i>Section d'investissement</i>	792 726,55	226 157,76	- 566 568,79
Reports de l'exercice 2022	<i>Report en section d'exploitation (002)</i>		1 399 980,51	
	<i>Report en section d'investissement (001)</i>		56 519,13	
Résultat de clôture 2023	<i>Section d'exploitation (R002)</i>	1 334 554,24	2 782 502,83	1 447 948,59
	<i>Section d'investissement (R001)</i>	792 726,55	282 676,89	- 510 049,66

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 064-216404301-20240402-24DEL54-DE

S²LO

Restes à réaliser à reporter en 2024	<i>Section d'investissement</i>	123 879,65		
Résultat cumulé	<i>Section d'exploitation</i>	1 334 554,24	2 782 502,83	1 447 948,59
	<i>Section d'investissement</i>	916 606,20	282 676,89	- 633 929,31
	TOTAL CUMULÉ	2 251 160,44	3 065 179,72	814 019,28

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 20 mars 2024, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix pour – 6 abstentions (M. CONEJERO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. MELIANDE, BERGES, LABENNE), approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2023 du service de l'eau potable, comme suit :

- couverture de l'autofinancement de l'investissement (R 1068) 2024 : 633 929,31 €,
- report de fonctionnement (R 002) l'excédent de 814 019,28 €.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 2 avril 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON

Publiée le

